



Commission
européenne

FONDS STRUCTURELS DE L'UE POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

RAPPORT AU CONSEIL EUROPÉEN DES 28 ET 29 JUIN 2012



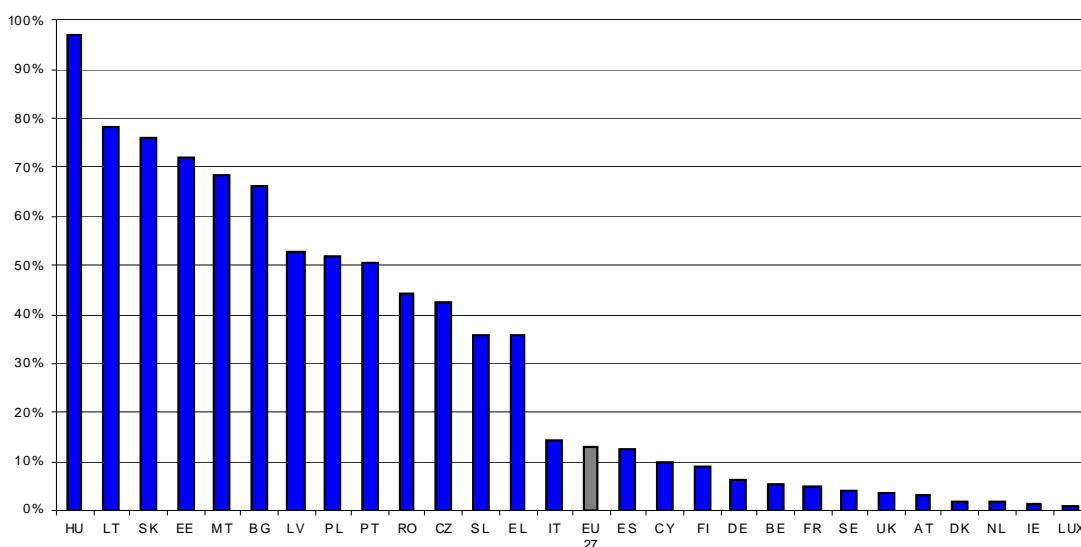
FONDS STRUCTURELS DE L'UE POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

RAPPORT AU CONSEIL EUROPEEN DES 28 ET 29 JUIN 2012

Les fonds structurels de l'UE constituent une source vitale d'investissements publics générateurs de croissance pour l'Union européenne. Près de 350 milliards d'EUR ont ainsi été débloqués pour être investis dans les régions européennes pendant la période 2007-2013, dont 132 milliards qui ont déjà été déboursés. Le rythme des investissements va connaître une accélération en 2012 et 2013 étant donné que de plus en plus de projets arrivent à maturité.

Les fonds structurels de l'UE sont à la fois une expression concrète de la solidarité et un moteur important de redressement et de convergence économiques. Parallèlement au cofinancement assuré par les États membres, les fonds structurels de l'UE représentent une part très importante des investissements publics en Europe – plus de la moitié de l'ensemble des investissements publics dans plusieurs États membres. En cette période d'assainissement budgétaire nécessaire, les fonds structurels de l'UE apportent donc une contribution substantielle à la prospérité future de l'Europe et à la réalisation de nos objectifs communs dans le cadre de la stratégie Europe 2020.

Graphique: fonds structurels et cofinancement national en % du total des investissements publics (moyenne 2009-2011)



Les fonds structurels de l'UE et la réaction à la crise financière

Depuis le déclenchement de la crise, la Commission européenne, en partenariat avec les États membres, met tout en œuvre pour veiller à l'affectation rapide des fonds structurels là où ils sont les plus nécessaires. La Commission européenne a proposé diverses

méthodes innovantes pour accélérer le versement des fonds structurels et les rendre plus souples et plus adaptés, notamment dans les États membres les plus vulnérables.

Grâce à ces mesures, et en particulier à une augmentation du taux de cofinancement par l'UE dans neuf États membres ainsi qu'à un nouveau complément d'aide («top-up») pour les pays les plus touchés par la crise, **14,5 milliards d'EUR** supplémentaires ont déjà été injectés dans l'économie européenne. Parmi les autres innovations importantes ayant une incidence réelle sur le terrain, citons les modifications apportées aux règles en vigueur afin de permettre le financement des fonds de roulement, ce qui a donné un élan considérable aux PME dans toute l'UE.

La Commission a aussi cherché à maximiser l'effet des fonds structurels en travaillant en étroite collaboration avec la Banque européenne d'investissement. À titre d'exemple, un soutien ciblé est apporté aux États membres qui appliquent actuellement un programme d'ajustement économique, sous la forme d'un nouveau mécanisme de partage des risques. Fondé sur une proposition de la Commission européenne, ce mécanisme doit servir à accorder des prêts et des garanties pour d'importants projets d'infrastructure grâce à un dispositif de partage des risques avec la BEI.

Reprogrammation des fonds structurels

Bien qu'un grand nombre des priorités définies lors de l'élaboration des programmes existants liés aux fonds structurels soient toujours d'actualité, il est possible de réorienter l'utilisation des fonds des projets peu performants ou moins prioritaires vers les nouvelles priorités ou le renforcement des priorités existantes.

Entre 2008 et 2011, près de **20 milliards d'EUR** ont déjà été reprogrammés de la sorte pour répondre aux besoins les plus pressants, dont plus de 16 milliards au titre du Fonds européen de développement régional et du Fonds de cohésion et plus de 3 milliards au titre du Fonds social européen.

Tableau: reprogrammation par État membre (entre 2008 et 2011)

	Total fonds UE disponibles*	REPROGRAMMATION				Total fonds UE disponibles*	REPROGRAMMATION		
		Total	FEDER/FC	FSE			Total	FEDER/FC	FSE
UE	338 821	19 801	16 430	3 371	LT	6 776	430	387	43
BE	2 064	40	27	13	LU	51	0	0	0
BG	6 674	461	461	0	HU	24 921	1 114	1 037	77
CZ	26 540	1 684	1 503	181	MT	840	17	17	0
DK	510	21	0	21	NL	1 660	142	51	91
DE	25 489	587	432	155	AT	1 205	38	38	0
EE	3 404	75	58	17	PL	67 186	4 618	4 098	520
IE	751	313	96	217	PT	21 412	3 949	3 538	411
EL	20 210	0	0	0	RO	19 213	153	153	0
ES	34 658	3 136	1 952	1 184	SI	4 101	305	305	0
FR	13 449	506	501	5	SK	11 498	630	623	7
IT	27 958	1 111	821	290	FI	1 596	0	0	0
CY	612	0	0	0	SE	1 626	0	0	0
LV	4 530	138	0	138	UK	9 891	331	331	0

*2007-2013 en millions d'EUR

Cette reprogrammation a permis d'apporter un soutien plus ciblé à des investissements favorisant la croissance dans des domaines tels que la recherche, le développement et l'innovation; le soutien aux PME; les services en lignes; les infrastructures, l'efficacité énergétique, la politique du marché du travail pour les groupes les plus vulnérables et l'inclusion sociale. Par exemple:

- le soutien à la recherche, à l'innovation et aux entreprises a augmenté de 9 %, ce qui équivaut à un financement supplémentaire de 2 milliards d'EUR. Par exemple, en 2011, un réexamen des montants accordés à la Pologne a conduit à une augmentation de 1,1 milliard d'EUR de l'aide du FEDER bénéficiant aux infrastructures de recherche et aux activités dans les centres et entreprises de recherche, parmi d'autres formes de soutien aux entreprises;
- les priorités en matière d'énergie durable ont été renforcées grâce à l'affectation de 915 millions d'EUR supplémentaires en faveur de l'efficacité énergétique. Ainsi, en 2010 et 2011, la France a reprogrammé une partie de sa dotation au titre du FEDER en réaffectant une part importante des dotations existantes consacrées à l'efficacité énergétique et en augmentant de 100 millions d'EUR l'enveloppe consacrée à cette même efficacité énergétique. Cela a permis de créer ou de sauvegarder 15 000 emplois moyennant un investissement total de 1 milliard d'EUR;
- l'accès des PME au financement a été renforcé grâce à un soutien accru à plus de 300 instruments de fonds propres, de garantie et de prêt en faveur des PME dans toute l'UE. Cela a permis de créer quelque 90 000 emplois et d'attirer des investissements privés supplémentaires pour 12 milliards d'EUR environ;
- grâce au Fonds social européen, des possibilités ont été offertes aux groupes vulnérables les plus touchés par la crise financière, en particulier les jeunes. L'Espagne, la Hongrie, l'Irlande, la Lettonie, la Pologne et le Portugal ont réaffecté 1,2 milliard d'EUR pour s'attaquer aux problèmes du marché du travail, lutter contre le chômage et dynamiser l'emploi. La République tchèque, l'Italie, la Pologne et le Portugal ont augmenté leurs dotations au titre du FSE allouées aux investissements liés au développement du capital humain.

En s'inspirant des progrès déjà réalisés, d'autres réaffectations sont encore possibles pour soutenir la croissance et l'emploi. Au terme de l'année 2011, une part importante des fonds structurels disponibles pour la période 2007-2013 n'avait pas encore été affectée à des projets spécifiques. L'ampleur des fonds de l'UE non mobilisés varie considérablement d'un État membre à l'autre mais, au total, on estime à quelque **82 milliards d'EUR** les fonds devant encore être alloués dans toute l'UE.

Lors du Conseil européen de janvier, les États membres sont convenus d'utiliser ces fonds autant que possible pour apporter un soutien renforcé dans des domaines essentiels pour le redressement économique de l'Europe, en particulier pour aider les PME et lutter contre le chômage des jeunes.

Ces objectifs ont été au cœur des travaux des équipes d'action conjointes créées par la Commission européenne et les autorités nationales dans les États membres qui connaissent les niveaux de chômage des jeunes les plus élevés. **7,3 milliards d'EUR** provenant des fonds structurels ont ainsi pu être débloqués pour être réaffectés ou faire l'objet d'une mobilisation accélérée, ce qui devrait fournir à 56 000 PME et 460 000 jeunes¹ le soutien dont ils ont tant besoin.

¹ Pour de plus amples informations sur la manière dont les fonds structurels sont utilisés pour aider les jeunes, voir: http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/president/pdf/council_dinner/youth_action_team_fr.pdf.

Perspectives

La Commission européenne a présenté des propositions ambitieuses concernant la politique de cohésion pour la période 2014-2020. Une fois adoptées, ces propositions s'appuieront sur les nombreux succès enregistrés durant la période actuelle en mettant encore davantage l'accent sur la croissance et l'emploi et en veillant à ce que les fonds structurels renforcent le nouveau système européen de gouvernance économique.

De plus, il reste encore beaucoup à faire avant 2014 pour affecter les fonds structurels existants au redressement économique. La Commission européenne appelle notamment les États membres à travailler en étroite collaboration avec elle pour:

- dégager et exploiter les nouvelles possibilités de reprogrammation des fonds structurels afin de dynamiser la croissance et l'emploi;
- accélérer l'absorption des fonds structurels et limiter ainsi le risque de dégagements;
et
- accroître les synergies entre les fonds structurels de l'UE et les prêts de la BEI, notamment dans les pays engagés dans un programme d'ajustement économique et dans les autres pays vulnérables.

* *
 *